

AVIS DE SOCIETES (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM SOUSSE

Un incendie a été déclaré le samedi 22 juillet au sein de notre unité de fabrication de cadre entraînant à première vue des dégâts non négligeables, tant sur nos équipements que sur notre matière première ainsi que sur le bâtiment les abritant.

Cet incendie a été généré par un incendie survenant sur l'usine voisine de recyclage des déchets plastiques qui s'est propagé au niveau de notre unité de cadre.

Malgré cette perte, la société mettra tout en œuvre pour reprendre ses activités le mercredi 26 ou le jeudi 27 juillet 2017.

Tous les dégâts sont couverts par notre société d'assurance.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*